

Le CISSS-AT offre de nouveaux services en santé à Malartic

PUBLIÉ LE JEUDI 5 OCTOBRE 2017



De nouveaux soins de santé ont été annoncés pour Malartic. Photo : Radio-Canada/Thomas Deshaies

Les services en soins de santé de proximité seront améliorés à Malartic. De nouveaux médecins de famille et infirmières pourront pratiquer dans une clinique de type groupe de médecine familiale (GMF).

Avec les informations de **Thomas Deshaies**

Des besoins à combler



Le président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue, Yves Desjardins Photo : Radio-Canada/Thomas Deshaies

Le président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT), Yves Desjardins, indique que son organisation ajoute « des services de prélèvement, du lundi au vendredi entre 8 h et 10 h. Dans un deuxième temps, ce qui est important : l'équipe médicale. On augmente notre capacité médicale ici à l'intérieur de Malartic. Pour l'instant, deux médecins; un troisième qui s'en vient, un quatrième qui est prévu. Pour créer vraiment une équipe médicale et des gens qui gravitent autour de cette équipe : notamment une infirmière praticienne spécialisée. »

Ces ajouts permettront notamment aux Malarticois atteints d'une maladie chronique de ne plus avoir à se déplacer dans d'autres villes de la région pour recevoir des soins.

La bonification des services de proximité répond à un besoin maintes fois exprimé par la population, selon le maire de Malartic, Martin Ferron. « C'était nécessaire, exprimé et même inclus dans notre plan de développement municipal, notre plan de développement stratégique. C'était une des grandes priorités pour retenir nos familles, garder nos personnes âgées qui s'en allaient à Rouyn [ou] à Val-d'Or, qui veulent se rapprocher des soins de santé. Ils quittaient les lieux. On va pouvoir avoir une rétention. Ça fait partie de l'économie puis de la vie d'une municipalité, les soins de santé », souligne-t-il.

Avec l'arrivée de nouveaux médecins de famille, le CISSS-AT invite les citoyens à ajouter leur nom à la liste d'attente.

Pour s'inscrire à la liste d'attente pour un médecin de famille :

1. Aller sur le site web de la Régie d'assurance maladie du Québec
2. Cliquer sur « S'inscrire au guichet d'accès »
3. Remplir le formulaire en ligne

De nouvelles infirmières

De nouvelles infirmières aussi sont arrivées à Malartic. C'est le cas de Mylène Verrete, infirmière praticienne en soin de première ligne, qui s'est installée il y a environ un an et qui a déjà la responsabilité de 200 patients. Une liste qui continuera d'augmenter. « Je vois vraiment les patients dans leur globalité. Moi, je les questionne, je les examine, j'établis une impression de diagnostic, un plan de traitement, puis des suivis. Je gère vraiment des patients de 0 à 100 ans, de bébés, suivis de grossesses, suivis de personnes âgées, des soins de santé courants, des maladies chroniques et des besoins plus spécifiques aussi », explique-t-elle.



Mylène Verrete, infirmière praticienne spécialisée en services de première ligne à Malartic Photo : Radio-Canada/Thomas Deshaies

Mécontentement

Cependant, ces changements dans les services de santé à Malartic ne font pas le bonheur de tous.

Le représentant régional de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), Jacques-Michel Audet, salue l'arrivée d'une nouvelle infirmière praticienne, mais déplore que les nouveaux médecins fassent partie de l'Unité de médecine familiale de la Vallée-de-l'Or.

« On nous confirme la présence des GMF pour Malartic, c'est-à-dire un service privé qui reçoit de l'aide de l'État par le transfert de professionnels et techniciens de la santé pour donner [leur] offre de service. C'est malheureusement une confirmation d'amener la santé vers le privé », observe-t-il.

D'autres changements sont à venir dans les prochains mois à Malartic, ce qui fait craindre le pire à l'APTS. « La venue d'un médecin, bravo! Mais dans le cadre du GMF... Antérieurement, les médecins étaient engagés par le CISSS-AT, puis on donnait les services au CLSC. Présentement, on transfère ce service-là vers un groupe de médecins privé qui a un permis de GMF. Éventuellement, qu'est-ce qui va arriver? On ne le sait pas. Est-ce qu'ils vont ouvrir une clinique privée hors de l'établissement du CLSC? Est-ce que c'est la fin des CLSC? », se demande M. Audet.

Toujours selon le représentant de l'APTS, la conversion du laboratoire d'analyse en centre de prélèvement n'est pas une amélioration tangible, puisque le centre ne sera ouvert que 10 heures par semaine, alors qu'un centre de prélèvement fermé en 2012 offrait des services 28 heures par semaine. « Quand on nous dit qu'on améliore le service au niveau du centre de prélèvement, bien là, on a passé à côté de la coche », juge-t-il.